

*Cultures
légumière*

AVANTAGE DES PRODUITS
BIOLOGIQUES

.....
Transition animée par la perspective de profits plus élevés



Avantage des produits **BIOLOGIQUES**

Transition animée par
la perspective de profits plus élevés

Les agriculteurs biologiques ont à peu près la moitié des coûts de production de leurs homologues traditionnels.



L'Amérique du Nord représente 50 % de la demande mondiale de produits biologiques, mais seulement 7,5 % de la production biologique mondiale.

50 % de la demande

7,5 % de l'offre



Les exportations de produits biologiques canadiens sont évaluées à 458 millions de dollars.



Plus de 20 millions (60 %) de Canadiens achètent des produits biologiques chaque semaine.



Pour chaque tranche de **100 \$** gagnés par acre, l'agriculteur biologique touche **58 \$**, alors que l'agriculteur traditionnel touche **31 \$**.



L'industrie du bœuf biologique peut amplement se développer – seul 0,4 % du cheptel bovin américain est certifié biologique.

Consommateurs de produits biologiques en 2002



Consommateurs de produits biologiques en 2013



Le Canada compte environ 5 000 exploitations, transformateurs et ma-nutentionnaires certifiés biologiques.

Au Canada, la demande de produits biologiques a augmenté de 170 % depuis 2002.

Les ventes d'aliments biologiques canadiens se chiffrent à 2,8 milliards de dollars.

Avantage des produits biologiques

Transition animée par la perspective de profits plus élevés

Êtes-vous un producteur de grandes cultures qui est à la recherche de nouvelles possibilités d'affaires? Peu importe si vous cultivez des céréales, des légumineuses ou des oléagineux, vous avez l'occasion de bénéficier d'un avantage sur le plan de la commercialisation et des affaires en passant de la production classique à la production biologique. Peu importe où au Canada se trouve votre exploitation agricole, il vous sera facile d'opérer cette transition avec l'aide de spécialistes en produits biologiques.



Avantage de la commercialisation – La demande de produits alimentaires biologiques croît à une vitesse supérieure à la capacité de production canadienne.

Avantage commercial – Les producteurs de grandes cultures qui passent de la production classique à la production biologique sont récompensés par une hausse de la rentabilité.

Avantage de la transition – Il existe une base de connaissances solides ainsi que de nombreuses ressources qui assureront un passage en douceur de la production à la production biologique.

Possibilités au sein de l'industrie canadienne des produits biologiques

L'industrie canadienne des produits biologiques a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie et elle est bien placée pour poursuivre son expansion. Cependant, pour répondre à la demande sans cesse croissante des consommateurs sur le plan de l'approvisionnement, l'industrie doit assurer un accroissement notable de la capacité de production. Le passage d'un nombre important de terres agricoles et d'installations de transformation classiques à des pratiques de production biologique s'impose pour qu'il soit possible de fournir la quantité et la variété de produits demandés par les consommateurs sur les marchés nationaux et internationaux.

Cette brochure présente les points saillants de l'analyse de rentabilisation sur la production de grandes cultures biologiques. Elle permettra aux producteurs de grandes cultures classiques de mieux comprendre les débouchés, les avantages économiques, les investissements requis, les possibilités de commercialisation ainsi que les ressources et l'expertise à leur disposition pour favoriser la réussite de leur passage à l'industrie des produits biologiques.

Photos gracieuseté de Certified Organic Associations of British Columbia

Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits biologiques

La Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits biologiques (TRCVIPB) est un partenariat dirigé par l'industrie qui travaille avec le gouvernement à mettre en place des stratégies visant la réglementation, à renforcer la capacité de production biologique du Canada, à favoriser le développement des marchés et à orienter la recherche et l'innovation pour l'industrie canadienne des produits biologiques. La hausse de 1,7 % à 5 % d'ici 2018 de la part du total des ventes au détail que représentent les produits biologiques au Canada constitue une priorité stratégique de premier plan pour la TRCVIPB. Il sera possible d'atteindre cet objectif en accroissant la production, en rendant celle-ci plus efficiente et en réalisant de plus grandes économies d'échelle.

Avantage de la commercialisation

Forte demande de produits biologiques

Les ventes de produits et de boissons biologiques au Canada sont passées de deux milliards de dollars en 2008 à trois milliards de dollars en 2012. Depuis 2006, la valeur du marché des aliments biologiques au Canada a triplé. Cette progression est nettement supérieure à celle enregistrée dans les autres segments du secteur agroalimentaire. Cette augmentation notable de la valeur de l'industrie s'explique par l'intérêt des consommateurs. En fait, plus de 58 % des Canadiens achètent chaque semaine des produits biologiques.



La demande de produits alimentaires biologiques croît à une vitesse supérieure à la capacité de production canadienne. Cet écart entre l'offre et la demande donne aux producteurs l'occasion de passer de la production classique à la production biologique et de bénéficier d'un marché non exploité.

Industrie en voie de tripler sa part du marché

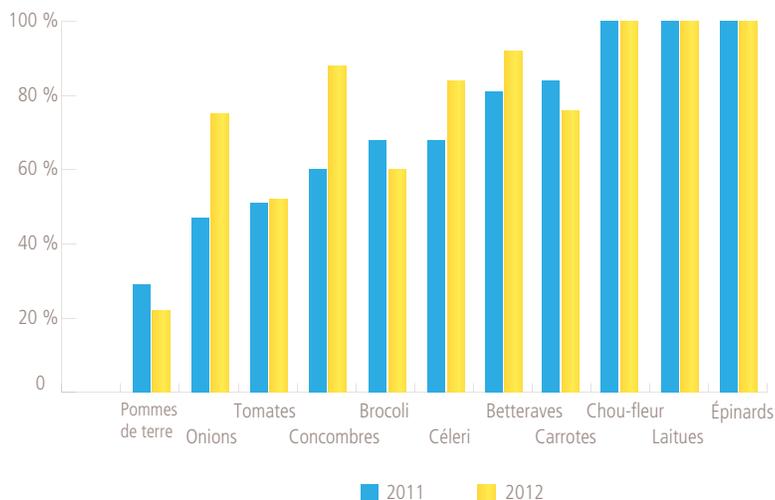
Bien que les ventes canadiennes de produits biologiques augmentent beaucoup plus rapidement que les ventes de produits alimentaires en général, elles ne représentent que 1,7 % des ventes totales de produits alimentaires. À titre comparatif, la part du marché des produits biologiques aux États-Unis est de 5 %, tandis qu'elle est de 8 % en Allemagne. L'objectif de la TRCVIPB est d'entraîner d'ici 2018 une hausse de 5 % de la part du total des ventes au détail représentée par les produits biologiques au Canada, ce qui triplerait la part du marché de l'industrie.

Possibilités de croissance sur le marché national des légumes biologiques

En ce moment, les producteurs canadiens répondent à moins de 25 % de la demande nationale de légumes biologiques (voir le graphique 1). Pourtant, la demande ne cesse de croître. À titre d'exemple, les ventes de tomates biologiques sont passées de sept millions de dollars en 2008 à 11 millions de dollars en 2012 (voir le graphique 2). Les consommateurs canadiens recherchent de plus en plus les produits biologiques locaux. Cette demande croissante confirme qu'il y a là une possibilité importante d'accroissement de la part du marché canadien des légumes biologiques, une catégorie qui génère chaque année 205 millions de dollars au Canada.

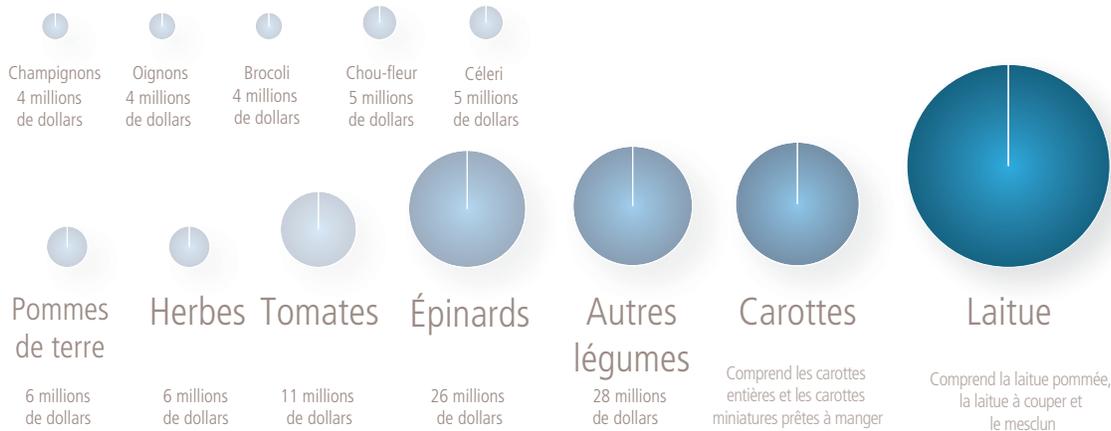
Graphique 1

Importations de certains légumes biologiques
Vendus sur les marchés du détail grand public (2011 et 2012)
Source : Statistique Canada et Foreign Agricultural Service des États-Unis, données compilées par la TRCVIPB



Graphique 2

Ventes de légumes biologiques
Vendus sur les marchés du détail grand public (Canada, 2012)
Source : Statistique Canada et Foreign Agricultural Service des États-Unis, données compilées par la TRCVIPB



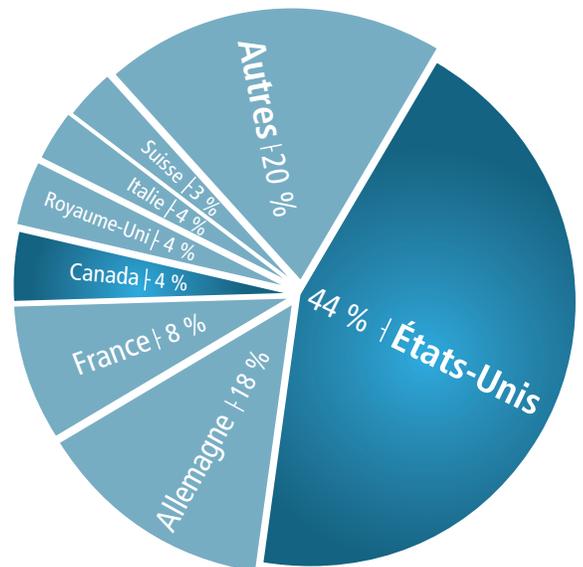
Accès à 96 % du marché mondial des produits biologiques

La demande d'aliments biologiques est également à la hausse à l'échelle mondiale. La demande en Amérique du Nord représente presque la moitié (48 %) de la demande mondiale (voir le graphique 3). La réduction des entraves commerciales fait en sorte que l'industrie canadienne des produits biologiques est dans une position idéale pour prendre de l'expansion. Le Canada a conclu quatre accords d'équivalence avec les États-Unis, l'Europe, le Costa Rica et la Suisse, et d'autres accords sont en cours d'élaboration. Ces accords reconnaissent la norme biologique du Canada et facilitent le commerce. Ils font en sorte que le Canada a accès à 96 % du marché mondial des produits biologiques, dont la valeur annuelle est de 63 milliards de dollars américains (\$ US).

En fait, de nombreux producteurs canadiens de légumes biologiques réussissent à établir leur présence sur les marchés de l'exportation, particulièrement aux États-Unis.

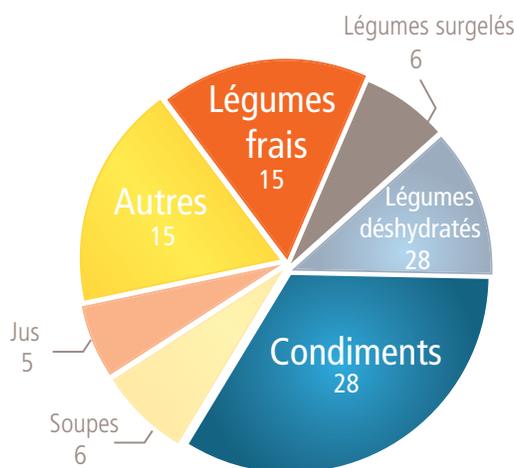
Graphique 3

Marché mondial : répartition de la valeur totale des ventes au détail par pays
Source : Sondage de l'IFOAM-AMI-FIBL sur l'agriculture de 2013



Graphique 4

Transformateurs canadiens de légumes biologiques par type de produit
Source : Données provenant d'organismes de réglementation, compilées par la TRCVIPB



Les condiments comprennent le ketchup, la salsa, les cornichons et les sauces. Les entreprises se consacrant à la transformation de plus d'un produit ont été prises en compte dans chaque catégorie pertinente.

Bâtir sur une base solide

Avec une base bien établie en production et en transformation de produits biologiques, le Canada est dans une position favorable pour enregistrer une croissance. On retrouve au Canada 3 732 exploitations agricoles biologiques, 870 transformateurs de produits biologiques et 245 manutentionnaires de produits biologiques.

Le Recensement de l'agriculture indique que, de 2001 à 2011, le nombre d'exploitations agricoles biologiques a augmenté de 66,5 %, tandis que le nombre de transformateurs et de manutentionnaires de produits biologiques certifiés a augmenté de 194 %.

On retrouve au Canada au moins 84 transformateurs de légumes qui exercent leurs activités dans plusieurs catégories (voir le graphique 4).

Avantage commercial

Baisse des coûts et hausse de la rentabilité

Les pratiques exemplaires de gestion jumelées à la production de cultures biologiques peuvent entraîner une réduction notable des coûts de la production par rapport à la production de cultures classiques. À titre d'exemple, le système de production de cultures n'est pas tributaire d'intrants tels que les engrais synthétiques et les pesticides. Autrement dit, la production de cultures biologiques nécessite un investissement moindre par acre. Bien que le rendement puisse être inférieur à celui des cultures classiques, les prix offerts pour les cultures biologiques sont généralement plus élevés, ce qui en accroît les marges. En regroupant les coûts moindres et les bonifications, on constate que les résultats nets sont plus substantiels.

.....

Les producteurs de légumes qui passent de la production classique à la production biologique sont récompensés par une hausse de la rentabilité.

.....



Tableau 1- Incidence de la production de légumes biologiques (Wisconsin, 2005)

	Fermes maraîchères de moins de trois acres			Fermes maraîchères de 3 à 12 acres			Fermes maraîchères de plus de 12 acres*		
	Faible	Élevée	Moyenne	Faible	Élevée	Moyenne	Faible	Élevée	Moyenne
Ventes brutes par acre	8 888 \$	25 605 \$	15 623 \$	6 267 \$	15 276 \$	11 121 \$	6 750 \$	14 466 \$	10 810 \$
Revenu monétaire net par acre**	1,892 \$	9 487 \$	5 664 \$	1 331 \$	8 547 \$	4 679 \$	1 103 \$	7 430 \$	3 757 \$

Source : Grower to Grower: Creating a livelihood on a fresh market vegetable farm. University of Wisconsin-Madison College of Agricultural and Life Sciences

*La plus grande ferme maraîchère avait plus de 70 acres.

**Le revenu monétaire net représente le chiffre d'affaires brut d'une exploitation agricole auquel on soustrait la charge en trésorerie de l'exercice en cours. Les facteurs tels que les frais réglementaires liés à l'utilisation de machines, le coût des terres, l'amortissement et le coût de renonciation n'ont pas été pris en compte.

Bonifications pour les produits biologiques

Le prix des légumes biologiques est souvent plus élevé que celui des légumes provenant de cultures classiques. Des outils sont à la disposition des producteurs de légumes biologiques pour les aider à vendre leurs produits à un prix concurrentiel. Les sites Web suivants renferment de l'information sur les prix :

- www.OrganicPriceTracker.ca
- www.rodaleinstitute.org/farm/organic-price-report/
- www.certifiedorganic.bc.ca/rcbtoa/services/prices.html (Cyber-Help for Organic Farmers).

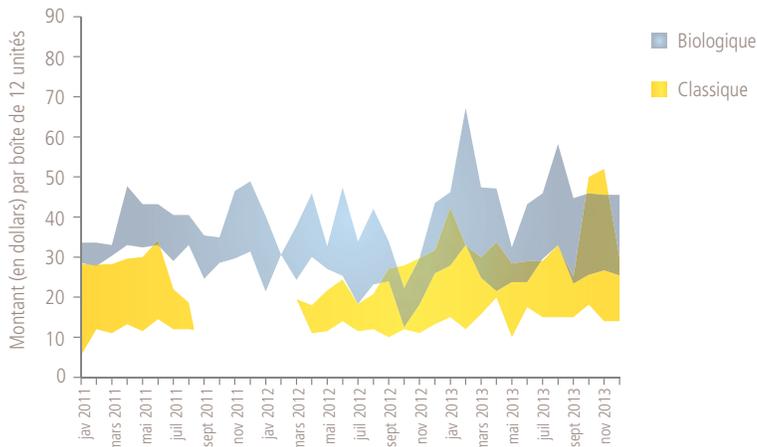
Ces outils permettent aux producteurs de suivre les tendances des prix au fil du temps, de comprendre le coût véritable de leurs cultures et d'établir des budgets de production en fonction des prix de vente des produits biologiques.

Évolution des prix au fil du temps

Les graphiques 5 à 8 comparent les prix de gros de quatre légumes biologiques et classiques sur trois des principaux marchés de gros au Canada. Bien que les prix des légumes biologiques aient tendance à être plus élevés que ceux des légumes classiques, il n'y a aucune garantie qu'une prime s'applique toujours aux produits précis. Les prix reposent sur l'offre et la demande, et ils peuvent fluctuer grandement pendant plusieurs semaines. La qualité et le souci du détail sont récompensés.

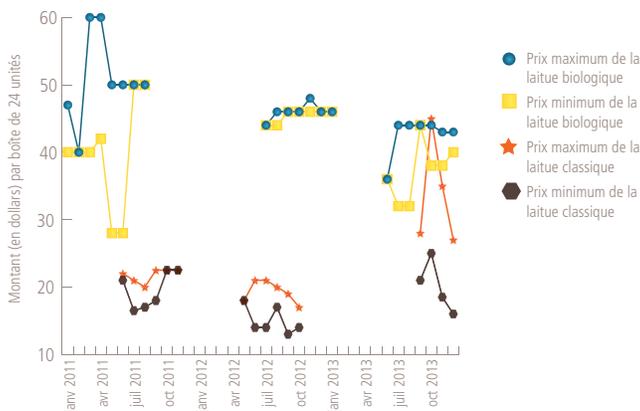
Graphique 5

Prix des choux-fleurs biologiques et des choux-fleurs classiques
Source : AAC



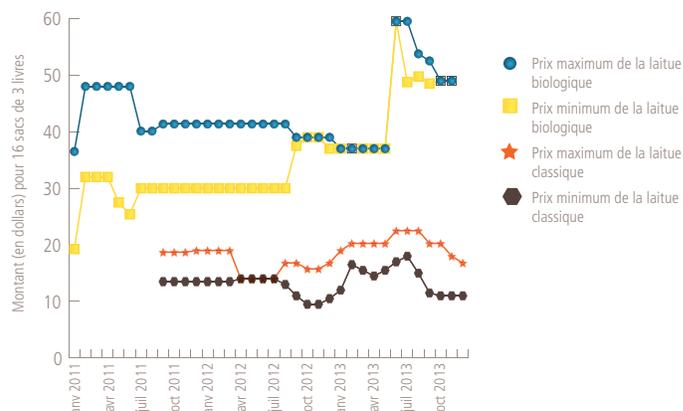
Graphique 6

Prix de la laitue Iceberg biologique et de la laitue Iceberg classique
Source : AAC



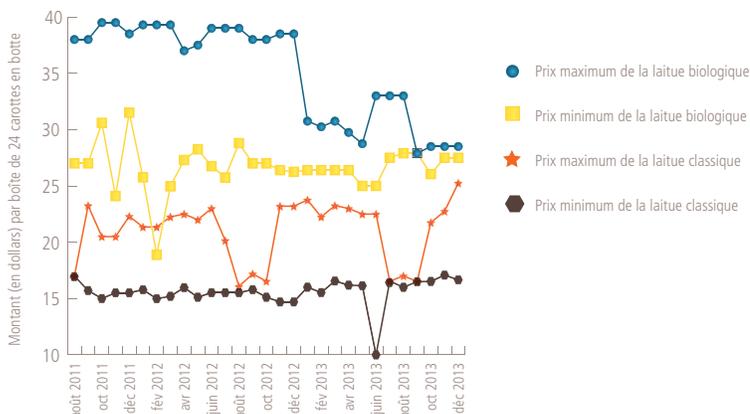
Graphique 7

Prix des oignons jaunes biologiques et des oignons jaunes classiques
Source : AAC



Graphique 8

Prix des carottes biologiques et des carottes classiques
Source : AAC



Établissement des attentes quant au rendement

Les récoltes de légumes biologiques peuvent varier grandement selon les compétences du producteur, la fertilité de base du sol et l'intensité du système de production. Au cours de la période de transition, le rendement de la production biologique est souvent moins élevé que celui de la production classique, mais, au fil du temps, la santé et la fertilité du sol s'améliorent, alors les récoltes biologiques connaissent généralement une croissance, et leur niveau peut presque atteindre celui des récoltes classiques.

Récoltes de légumes biologiques et récoltes de légumes classiques en serre : au même niveau

Les récoltes de légumes biologiques en serre sont généralement très semblables aux récoltes de légumes classiques en serre. Dans le cadre d'une étude, on a comparé six systèmes de culture de tomates biologiques et constaté que non seulement les récoltes totales étaient plus importantes que les récoltes classiques, mais également que les récoltes de fruits de catégorie no 1 l'étaient aussi¹. (Dans tous les cas, la culture s'est effectuée au moyen de la méthode de culture en sac. Pour le contrôle des cultures classiques, on a utilisé un mélange de tourbe, de perlite et de vermiculite.)



Possibilités de commercialisation uniques

Il existe plusieurs possibilités et techniques de commercialisation directes et indirectes pour les cultures biologiques. La superficie des terres exploitées par les producteurs de légumes biologiques varie d'un acre à des centaines d'acres. Dans le cas des producteurs plus importants, il existe un marché de gros bien établi où les services d'entreposage et de distribution sont semblables à ceux qui caractérisent le marché classique, et où les attentes en matière de classement et d'emballage au nombre standard sont les mêmes. Par contre, de nombreux producteurs plus petits vendent surtout leurs produits dans des stands de marché d'agriculteurs, à la ferme et dans le cadre de programmes d'agriculture soutenue par la communauté (ASC).

1. Rippy, Janet F.M. et coll., « Plant Development and Harvest Yields of Greenhouse Tomatoes in Six Organic Growing Systems », HortScience, vol. 39(2), avril 2004, p.223-229.

Accroissement de la recherche sur les cultures biologiques

Un investissement appréciable dans le domaine de la recherche biologique aura des répercussions sur la rentabilité, la viabilité et la compétitivité de l'industrie. La mise en place de la grappe scientifique biologique (GSB) II a été annoncée en 2014. La GSB II a droit à une aide pouvant aller jusqu'à huit millions de dollars d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du programme Agri-innovation de Cultivons l'avenir 2, à une aide de 2,4 millions de dollars de l'industrie ainsi qu'à des contributions en nature de 346 000 \$. Cette initiative fait suite à la GSB I, qui était dotée d'une enveloppe de huit millions de dollars et qui a permis le financement de 28 activités de recherche sur les produits biologiques, ainsi que d'une activité de communication.

La GSB II, qui est gérée par la Fédération biologique du Canada et administrée par le Centre d'agriculture biologique du Canada, est soutenue par plus de 75 partenaires qui contribuent à 37 activités de recherche.

La GSB II rassemble près de 200 établissements et chercheurs participants du Canada.

La GSB II mène des travaux de recherche et de développement sous la direction de l'industrie, et ses résultats sont axés sur la compétitivité, la progression du marché, l'adaptabilité et la viabilité. Elle atteindra les résultats souhaités en tirant parti de l'innovation en vue de stimuler l'« intensification écologique » au moyen des mécanismes suivants :

- A. Grandes cultures : optimiser la productivité et la compétitivité par des systèmes adaptables aux grandes cultures;
- B. Cultures horticoles : faire progresser les sciences en ce qui touche les cultures légumières, fruitières et horticoles nouvelles;
- C. Ennemis des cultures : innover dans les stratégies de lutte antiparasitaires durables;
- D. Bétail : optimiser la santé et le bien-être des animaux aux fins de la productivité et de la qualité de l'élevage;
- E. Valeur ajoutée : ajouter une valeur pour conquérir des marchés par l'adoption de solutions innovatrices de transformation.

La GSB II a adopté plusieurs exemples de mesures innovatrices qui aideront l'industrie de la culture biologique à croître et à prospérer. Ces mesures comprennent la sélection à des fins d'amélioration des cultivars; le recours à des systèmes de culture sans travail du sol pour la production biologique; l'utilisation d'amendements biologiques des sols pour améliorer la santé des végétaux; la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles pratiques de gestion pour les ennemis des cultures (insectes, maladies et mauvaises herbes) dans les champs et en entrepôt; la réalisation de progrès technologiques sur le plan de la serriculture; la gestion axée sur l'optimisation de la valeur nutritive des cultures; le recours à des techniques de transformation avancées en vue de l'élaboration de produits à valeur ajoutée.

La GSB II, qui se poursuivra jusqu'en mars 2018, permettra aux producteurs de saisir des possibilités en favorisant la mise en place au Canada d'une nouvelle production biologique qui répondra à la demande du marché.

Les données de la GSB II d'un coup d'œil

- Financement total de 10 705 908 \$
- Plus de 200 scientifiques participants, notamment des étudiants diplômés
- Trente-six (36) établissements et installations de recherche
 - Quinze (15) centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
 - Quinze (15) universités et établissements d'enseignement
 - Six (6) autres intervenants
- Plus de 70 partenaires de l'industrie qui se sont engagés à verser des contributions en espèces ou en nature

Avantage de la transition

Stratégies à adopter en vue de la réussite de la transition

Une culture biologique certifiée ne peut être récoltée qu'au terme d'une période de transition de 36 mois suivant la date de la dernière application d'une substance interdite. On parle donc de cultures de transition pendant deux ou trois ans entre la dernière culture classique et la première culture biologique certifiée, selon le moment au cours de la période de végétation où les substances interdites ont été appliquées. Il s'agit de la période la plus difficile de la production biologique. Par contre, il existe des stratégies de transition efficaces.



.....
L'industrie des produits biologiques est bien établie au Canada.
Il existe une base de connaissances solide ainsi que de nombreuses ressources qui
assureront un passage en douceur de la production classique à la production biologique.
.....

Bien que les données économiques relatives à différentes cultures varient d'une région à l'autre pendant la période de transition, l'une des meilleures options pour s'assurer des retombées positives au cours de cette période consiste à produire des cultures vivaces de foin. Cette option assure non seulement un rendement économique positif pendant la période de transition, mais elle donne également à l'exploitation agricole des chances de réussite au cours des premières années de production biologique certifiée. Elle favorise une production d'engrais azoté, facilite la lutte contre les mauvaises herbes et accroît l'activité biologique dans le sol. Une autre stratégie consiste à passer graduellement à la production biologique, ce qui peut compenser les frais qui s'y rattachent. Étant donné que les règlements canadiens actuels visant les produits biologiques n'exigent pas une transition intégrale immédiate, il est possible de diversifier ses activités de production classique de manière à passer à une production biologique au fil du temps.

Les progrès réalisés récemment sur le plan des contrôles biologiques en vue de la lutte antiparasitaire intégrée en serriculture font en sorte que la serriculture biologique est faisable. La principale différence entre la serriculture biologique et la serriculture classique est l'obligation de faire pousser les cultures dans le sol plutôt que d'avoir recours à un substrat de culture stérile et hydroponique.

Ressources pour la transition

Diverses ressources canadiennes peuvent vous aider à passer de l'agriculture classique à l'agriculture biologique.

- Fiche technique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO), Transition à la culture biologique : www.omafra.gov.on.ca/english/crops/facts/10-001.pdf
- Frédéric Thériault et Daniel Brisebois, Crop Planning for Organic Vegetable Growers, publié par Cultivons biologique Canada, 2010.
- Maureen Bostock, Growing Potatoes Organically, publié par Cultivons biologique Canada, 2008.
- Denis La France, Culture biologique des légumes, 2e éd., publié par les Éditions Berger, 2010.
- Jean Martin-Fortier, The Market Gardener: A Successful Grower's Handbook for Small-Scale Organic Farming, publié par New Society Publishers, 2014.
- Western Canadian Organic Business Directory: www.organicalberta.org/business-to-business

Certification biologique

Votre décision d'obtenir la certification biologique dépendra des plans de commercialisation et des cultures que vous produisez. De nombreux producteurs biologiques vendent leurs cultures à des acheteurs ou à des transformateurs qui exigent une certification biologique. Dans le cadre de ce processus, vous passez un contrat avec un organisme tiers de certification qui fournit l'attestation officielle selon laquelle votre exploitation agricole et ses produits sont conformes au Régime Bio-Canada. L'Agence canadienne d'inspection des aliments tient à jour une liste des organismes de certification agréés au Canada à www.inspection.gc.ca.

Agronomie biologique 101

L'agriculture biologique a le même grand objectif que l'agriculture classique : elle vise à créer les meilleures conditions possibles pour la survie des cultures. Une grande partie des connaissances et des techniques de l'agriculture classique s'appliquent. La préparation adéquate du lit de semences, le moment de l'ensemencement, la surveillance des cultures et la récolte sont des pratiques de premier plan. La rotation bien planifiée des cultures constitue une pratique de gestion avantageuse dans le domaine de la production classique, mais elle est aussi essentielle à la réussite de la production biologique. Si le recours à des légumineuses pour fixer l'azote est une méthode d'accroissement des marges en agriculture classique, il est essentiel en agriculture biologique pour répondre aux besoins en azote des cultures.

Philosophie différente concernant les intrants

L'agriculture biologique a le même grand objectif que l'agriculture classique : elle vise à créer les meilleures conditions possibles pour la survie des cultures. Une grande partie des connaissances et des techniques de l'agriculture classique s'appliquent. La préparation adéquate du lit de semences, le moment de l'ensemencement, la surveillance des cultures et la récolte sont des pratiques de premier plan. La rotation bien planifiée des cultures constitue une pratique de gestion avantageuse dans le domaine de la production classique, mais elle est aussi essentielle à la réussite de la production biologique. Si le recours à des légumineuses pour fixer l'azote est une méthode d'accroissement des marges en agriculture classique, il est essentiel en agriculture biologique pour répondre aux besoins en azote des cultures.

Tableau 2 - Phosphore disponible dans les engrais biologiques

Sources	Livres d'engrais par acre en vue de la production de x livres de P ₂ O ₅ par acre				
	20	40	60	80	100
Farine d'os 15 % de l'apport en P ₂ O ₅	130	270	400	530	670
Phosphate naturel 30 % de l'apport total en P ₂ O ₅ (quatre fois plus en raison de la libération lente)	270	530	800	1 100	1 300
Farine de poisson 6 % de l'apport en P ₂ O ₅ (également 9 % de l'apport en N)	330	670	1 000	1 330	1 670

Source : Cornell University Cooperative Extension, New York State Integrated Pest Management Program, publication no 133, 2013.

Il est important de ne pas oublier que les intrants doivent tous être approuvés en vertu des règlements visant les produits biologiques. La liste des produits de marque approuvés à utiliser en agriculture biologique ne cesse de s'allonger. Une base de données est tenue à jour à www.organicinputs.ca.

Accroissement de l'approvisionnement en semences

Des essais de multiplication de semences biologiques ont lieu à l'échelle du pays. L'Initiative de la famille Bauta sur la sécurité des semences au Canada d'USC Canada, qui est financée par la Fondation W. Garfield Weston, est axée sur la réalisation d'essais de multiplication de semences dans tout le Canada et vise à déterminer si les semences produites en agriculture biologique sont plus efficaces que celles produites en agriculture classique.

L'approvisionnement en semences biologiques au Canada est en croissance. Les associations provinciales de producteurs biologiques affichent sur leur site Web des listes de fournisseurs de semences biologiques.

Histoires de réussite

Pfenning's Organics

Baden (Ontario)

Wilhelm et Barnhild Pfenning ont fondé Pfenning's Organics en 1981, après avoir quitté l'Allemagne avec leurs quatre enfants pour s'établir au Canada. S'ils sont surtout connus pour leurs carottes, les Pfenning cultivent un grand nombre de légumes, y compris des pommes de terre, des betteraves, des radis, des navets, de la laitue, de la bette à carde, des épinards, des haricots, du brocoli, des herbes et des pois.

Pfenning's Organics s'est développée au rythme de la demande de produits biologiques – lentement dans les années 80, puis fortement dans les années 90, au point où l'entreprise exploite aujourd'hui 600 acres de terres et distribue les cultures de 20 à 50 autres producteurs biologiques. Avec les membres de la famille, Pfenning's emploie jusqu'à 100 personnes en saison – une combinaison de travailleurs canadiens et étrangers.

Aujourd'hui, trois générations de la famille Pfenning sont au service de l'entreprise, qui cultive des légumes biologiques sur la ferme d'origine et qui exploite une ligne d'emballage de légumes, une entreprise d'importation, de commerce de gros et de distribution, un magasin de vente au détail, de même qu'une entreprise qui assure la livraison à domicile de produits biologiques dans quatre comtés du centre-sud de l'Ontario.

Histoires de réussite

Fraserland Organics Delta (Colombie-Britannique)

Fraserland Organics est un groupe de trois exploitations agricoles familiales qui collaborent à l'exploitation de terres certifiées biologiques à Delta, en Colombie-Britannique. En 1994, l'entreprise a commencé à effectuer des essais de production biologique sur une superficie de dix acres. Aujourd'hui, elle exploite une superficie de 1 600 acres uniquement à des fins de production biologique et elle est en train de faire passer d'autres terres à la production biologique.

La production biologique de l'entreprise intègre des principes fondamentaux qu'appliquaient les générations antérieures, avant l'arrivée de l'agriculture chimique. L'entreprise combine ces principes à des méthodes d'agriculture biologique de haute technologie en intégrant ce qu'elle a appris dans le cadre de ses projets de recherche agricole. Selon Shelly Harris, propriétaire, l'entreprise a appris que la production biologique ne se limite pas au simple fait de remplacer les produits classiques par des intrants servant à la production biologique. Chaque champ a son propre écosystème, où des plantes, des microorganismes et des insectes utiles travaillent en harmonie.

En plus de détenir une certification biologique provenant d'une tierce partie, Fraserland participe au Salmon Safe Program, aux activités du Conseil canadien de l'horticulture et au Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme, en plus de disposer d'un plan environnemental de la ferme.

L'entreprise a dû consacrer de nombreuses années à l'établissement de marchés pour la rotation de ses cultures. Elle a forgé des liens solides avec des acheteurs qui vendent ses produits frais et ses produits à valeur ajoutée à l'échelle locale et partout en Amérique du Nord.

Pour ses terres en transition, Fraserland Farms se conforme au Grassland Set-Aside Stewardship Program, qui encourage les agriculteurs à planter des herbes et du trèfle dans leurs champs afin de restaurer le sol. Les champs sont « laissés en jachère » pendant une période maximale de quatre ans de façon à assurer un habitat à la faune, notamment des rapaces des prairies, des échassiers, des oiseaux chanteurs, des petits mammifères et des insectes pollinisateurs. De plus, l'accroissement des matières organiques dans le sol rendent celui-ci plus fertile.

Origin Organics Ladner (Colombie-Britannique)

Origin Organics (OriginO) a été fondée en 1997 et sa mission consistait à cultiver les légumes de serre les meilleurs au goût et de la plus haute qualité qui soit. En 2005, l'entreprise a reçu sa première certification biologique en vue de la production constante de légumes biologiques au bon goût et de haute qualité pour le marché nord-américain.

Elle a été la toute première serre commerciale certifiée biologique à grande échelle au Canada. OriginO possède actuellement 23 acres dans deux serres situées à Langley et à Delta, en Colombie-Britannique, où elle cultive des tomates, des concombres anglais et des poivrons d'Amérique douce et colorés, tous certifiés biologiques, en vue de les vendre au Canada et aux États-Unis.

L'objectif agricole d'OriginO consiste à être viable sur le plan écologique. L'entreprise fabrique son propre mélange de terre et de substrats de croissance à base de compost. Le mélange exclusif d'engrais biologiques est fabriqué de matières premières naturelles. L'eau de drainage est recueillie, et on procède à l'irrigation de manière à ce qu'il y ait le moins de perte possible. L'entreprise assure le contrôle des ennemis des cultures et des maladies en prêtant une attention particulière au lieu de culture et à la protection des végétaux, et en utilisant les insectes auxiliaires de façon stratégique.

Il est temps de passer au mode biologique

Envisagez la possibilité de vous tourner vers la production de légumes biologiques et, par le fait même, de bénéficier de plusieurs avantages :

Avantage de la commercialisation – intégrez un marché dont le potentiel est remarquable;

Avantage commercial – bénéficiez d'une diminution des dépenses, de bonifications et d'une hausse de la rentabilité;

Avantage de la transition – acquérez de nouvelles connaissances grâce aux nombreuses ressources en vue d'une transition en douceur.

Pour entamer votre transition à des profits plus élevés,

veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des organisations ci-dessous, qui vous donneront de plus amples renseignements au sujet de la production de cultures biologiques.

À l'échelle nationale

*Agriculture et Agroalimentaire Canada
(AAC)*
1-855-773-0241
info@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/biologique

Cultivons biologique Canada
1-888-375-7383
office@cog.ca
www.cog.ca

*Association pour le commerce des
produits biologiques du Canada
(ACPB)*
Est : 613-482-1717
Ouest : 250-335-3423
otacanada@ota.com
www.ota.com

*Centre d'agriculture biologique du Canada
(CABC)*
902-893-7256
oacc@dal.ca
www.oacc.info

Colombie-Britannique

*Certified Organic Associations of B.C.
(COABC)*
250-260-4429
office@certifiedorganic.bc.ca
www.certifiedorganic.bc.ca

*Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique
(BCMAGRI)*
250-387-5121
www.agf.gov.bc.ca/organics

Alberta

Organic Alberta
1-855-521-2400
info@organicalberta.org
www.organicalberta.org

Ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta
Keri Sharpe, spécialiste du développement des entreprises de produits biologiques
403-556-4218
keri.sharpe@gov.ab.ca

Saskatchewan

Saskatchewan Organic Directorate
Heather Adie,
Administratrice
306-569-1418
admin@saskorganic.com

Organic Connections
Marion McBride,
Coordinnatrice
306-543-8732
b.mcbride@sasktel.net

Agriculture Saskatchewan
Chantal Jacobs,
Spécialiste provinciale,
Cultures de remplacement
306-798-0945
chantal.jacobs@gov.sk.ca

Manitoba

*Manitoba Organic Alliance
(MOA)*
204-546-2099
info@manitobaorganicalliance.com
www.manitobaorganicalliance.com

*Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales
(MAAIR)*
Laura Telford, spécialiste du développement des entreprises,
Commercialisation des produits biologiques
204-871-6600
Laura.Telford@gov.mb.ca

